



Infos municipales

Le Passage

N° 21 - Juin 2015



Le Mot du Maire

Les élections départementales de ce printemps auront marqué indirectement la vie municipale.

La commune appartient désormais au canton de la Tour du Pin représenté par M. RAJON et Mme GUILLOT au sein de l'assemblée départementale. Suite à cette élection, le président de la communauté de communes Les Vallons de la Tour a décidé de démissionner. Personnellement, j'ai toujours considéré que les deux mandats n'étaient pas liés et sa décision n'était pas justifiée, mais c'est son choix et je le respecte.

Suite à cette démission, il a été procédé, en date du huit juin dernier, à l'élection d'un nouveau président. M. Jean-Paul PAGET a été élu à la présidence des Vallons de la Tour. Alors qu'aucun changement dans l'exécutif n'était annoncé par les candidats, et sans en avoir été informé au préalable, la 1^{ère} vice-présidence était proposée à Rochetoirin au lieu de Le Passage. Pour ma part, je n'ai qu'une parole et je ne pouvais donc pas apporter ma confiance à une personne ne respectant pas la sienne ! J'ai donc retiré ma candidature à un poste de vice-président. Néanmoins je continuerai à défendre les intérêts de la commune en ma qualité de conseiller communautaire.

Le semestre qui se termine a vu à deux reprises la fermeture des passages à niveau de la commune, afin de procéder au remplacement des deux voies ferrées. Les travaux sont maintenant terminés et je tiens à remercier les usagers, les riverains de la déviation unique et nos commerçants fortement pénalisés, pour leur patience et leur compréhension.

Suite au départ de notre agent communal David TRIPIER, je tiens à saluer l'arrivée d'Alain COUTURIER qui assure son remplacement depuis le 11 mai à mi-temps. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune. Afin de répondre au besoin croissant dans nos bâtiments et sur la voirie, le conseil municipal a décidé de porter ce poste à temps plein, à compter du 1^{er} juillet.

L'année 2015 sera marquée par la mise en accessibilité des bâtiments de la Mairie et du groupe scolaire. Ainsi, malgré la baisse des ressources de la part de l'Etat, le conseil municipal a décidé de maintenir un niveau d'investissement important afin de soutenir l'activité économique du territoire (les entreprises et leurs salariés). Bon été à toutes et à tous et restons solidaires plus que jamais face à la montée de la violence dans le monde.

Le Maire,
Laurent MICHEL

Médiathèque

La médiathèque des Vallons de la Tour déménage. De ce fait elle sera fermée au public jusqu'au 14 septembre. Vous pouvez emprunter pendant l'été en vous rendant dans les 6 autres médiathèques du réseau, (la Chapelle de la Tour, Dolomieu, Rochetoirin, Saint Clair de la Tour, Saint Jean de Soudain ou Faverges de la Tour).

Venez découvrir cette nouvelle médiathèque «La Passerelle» - 8 rue Paul Bert à La Tour du Pin durant les trois jours de portes ouvertes ou inauguration les 11, 12 et 13 septembre 2015.

Boîte à lire

Afin de développer la lecture publique des boîtes à lire seront installées sur l'ensemble du territoire intercommunal. Elles contiendront des livres gratuits et en libre accès. Sur la commune une boîte sera installée à compter de fin août devant le secrétariat de mairie ; vous pourrez déposer des livres mais également en prendre gratuitement.

Une opération commerciale sera mise en place le 24 août prochain. Le lecteur qui aura pris un livre dans la boîte à lire récupérera la fiche jointe avec le livre et la fera valider par les commerçants des Vallons participant à l'opération. La fiche une fois complète pourra être échangée contre un abonnement gratuit d'un an à la médiathèque.

Budget communal 2015

Malgré les investissements engagés (mise en accessibilité des bâtiments) et la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux ; la situation économique globale étant toujours difficile.

Les taux restent donc fixés comme suit :

Taxe d'habitation : 8,83%

Taxe Foncière Bâtie : 17,28%

Taxe foncière Non Bâtie : 51,69%

La Communauté de Communes les Vallons de la Tour a également décidé de ne pas augmenter la fiscalité communautaire sur les ménages et les entreprises. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne subit pas de modification et reste fixé à 8,80 %.

Voirie

L'entreprise Durand réalise actuellement l'entretien de différents fossés, alors que l'entreprise Dumont effectuera l'élagage des chemins communaux fin septembre 2015.

Dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage des Vallons de la Tour, la commune prévoit de faire réaliser les travaux suivants :

- les emplois partiels ou point à temps sur l'ensemble de la voirie communale.

- la réfection du chemin de Saint-André (2^{ème} partie) et de Saint-Pierre.

- le goudronnage des trottoirs vers les jeux de boules et la reprise du chemin de la salle des fêtes suite à des affaissements.

Urbanisme

Le permis d'aménager sur la zone de l'ancienne usine TTNI a été validé. Les lots sont maintenant en pré-commercialisation par la société chargée de l'aménagement. Un lot est réservé à la commune pour la construction de 8 logements locatifs en partenariat avec la SEMCODA.

A compter du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme sera réalisée par le service commun de la communauté de communes, suite au désengagement de l'Etat. La démarche administrative pour les passageois reste inchangée puisque la réception des demandes est toujours assurée en Mairie.



Environnement

Fleurissement

Embellissement

Les beaux jours arrivent. Il était temps pour la commission fleurissement de remplacer les fleurs d'hiver par celles d'été. Les pensées ont été enlevées alors que sont restées en place les vivaces plantées l'année dernière dans les jardinières. En attendant que ces plantations grandissent, des pétunias et géraniums sont venus les compléter.

La commission fleurissement vous souhaite un bon été.



Ecole

La rentrée scolaire 2015-2016 aura lieu le mardi 1er septembre.

Rappel des horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30. Le mercredi de 8h30 à 11h30.

Péri Scolaire

Les horaires de la Garderie sont :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Le mercredi de 7h20 à 8h20 et de 11h30 à 12h30.

La cantine propose aux enfants de l'école un repas les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi.

Les jours de sorties scolaires, la cantine préparera un repas froid (au tarif en vigueur) aux enfants participant à la sortie de leur classe.

La Mairie organise :

Un service d'accueil le lundi de 15h30 à 16h30.

Un Temps Accueil Péri Scolaire les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Les inscriptions à la Cantine - Garderie et aux TAPS (Temps d'Accueil Péri Scolaire) : les fiches d'inscriptions seront remises aux familles le jour de la rentrée (le 01/09/15) et seront à rendre impérativement le 2 septembre 2015.

Du 1^{er} au 11 septembre, le service d'accueil sera assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30, au tarif de 1€ par jour et par enfant.

A partir du 14 septembre le service d'accueil sera organisé le lundi de 15h30 à 16h30 et les activités seront mises en place les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Les groupes d'activités seront établis comme pour cette année, selon les effectifs issus des inscriptions.

Une réunion d'information sera proposée aux parents d'élèves de notre école le lundi 7 septembre à 18 h 30.

Départ en 6^{ème}

Cette année, 12 de nos plus grands élèves quitteront notre école communale pour le collège. A l'occasion de la fête de l'école du 27 juin, la Première Adjointe a remis à chacun des CM2 un dictionnaire français / anglais et une calculatrice « collège ». Avant de prendre le chemin du collège, nous leur souhaitons de passer d'excellentes vacances !

Aide aux vacances

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a renouvelé pour cette année l'aide aux vacances.

Cette aide est ouverte à toutes les familles dont les quotients familiaux sont compris entre :

0 et 550 :	4,50 € par jour et par enfant
551 et 750 :	3,50 € par jour et par enfant
751 et 950 :	2,50 € par jour et par enfant

et dont les enfants participent à un centre de loisirs ou colonie de vacances ou camp d'adolescents (15 jours maximum). Cette aide est cumulable avec l'aide de la CAF ou de la MSA.

Cap'jeunes

Le Service Jeunesse des Vallons de la Tour propose à compter du lundi 6 juillet un large choix d'animations à destination de tous les jeunes du territoire, âgés de 11 à 17 ans. Voici un avant-goût du programme de l'été :

CAP VERS LE SPORT : Futsal, basket, badminton
Sport itinérant : nous vous proposons des rencontres sportives les jeudis après-midi de juillet. A Le Passage sur le stade, le jeudi 23 juillet de 14 h à 17 h.

CAP VERS TES SOIREES

Laser Game, ciné plein air, soirée barbecue

CAP VERS L'AVENTURE : Stand up paddle, pêche, battlefield, accrobranche, urban sky, bowling, rallye nature

CAP VERS LA DETENTE

Baignade à Aiguebelette ou à Paladru, centre nautique des Vallons.

MEMPACAP

Chaque semaine, les animateurs proposent à un groupe de jeunes de travailler sur un projet (une nuitée en tente, une sortie à la journée, une soirée...).

Pour tout renseignement (tarif, fonctionnement) vous pouvez contacter le 06 73 18 98 55 ou sur le site www.lesvallonsdelatour.fr rubrique Service Jeunesse.

Opération tranquillité vacances 2015

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile. En votre absence, la Gendarmerie Nationale vous propose de partir en toute tranquillité : il vous suffit de passer vous inscrire auprès de la brigade de Gendarmerie de Virieu/Le Grand-Lemps.

Une fois cette inscription enregistrée, et selon vos dates d'absence, la Gendarmerie effectuera régulièrement des rondes autour de votre domicile, de jour comme de nuit. Elle s'assurera de la sécurité de vos biens et, si jamais une effraction venait à se produire, elle prendra immédiatement les mesures nécessaires.

Il s'agit d'un service totalement gratuit.

Le recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser auprès du secrétariat de Mairie munis du livret de famille des parents.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Le recensement est **obligatoire**.

Vous pouvez également faire votre démarche en ligne en vous connectant sur le site www.mon.service-public.fr

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes gens habitant la commune qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2016 (dans la mesure où le jeune n'a pas oublié de se faire recenser dès l'âge de 16 ans). Il est toutefois conseillé de vérifier en Mairie si vous êtes bien inscrit.

Pour les nouveaux résidents et/ou les personnes qui ne sont pas encore inscrites, vous devez obligatoirement faire la démarche auprès du secrétariat de Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2015.

Vous pouvez également faire votre démarche en ligne en vous connectant sur le site www.mon.service-public.fr

Service-public.fr

Besoin d'un formulaire, d'un renseignement administratif, connectez-vous sur le site www.service-public.fr

En quelques clics, vous accédez à une multitude d'informations dans les domaines suivants : famille, transport, emploi, formation, justice, santé, social...

Sport et culture



Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive et/ou artistique sur notre commune ou, pour toute information, vous pouvez contacter :

Amicale Boule – jeux de boules :

Jean POULET : 04.74.88.10.45

ASP. Basket – Club de Basket :

Florence REYNAUD : 06.14.92.87.27

Association Sportive Le Passage Football Vétérans :

John FERRAND : 04.74.88.75.80

Gym Détente - Gym douce, Step ou Lia :

Florence PONTET : 04.74.88.71.77

L'Art et l'Amitié à Le Passage - Sculpture :

Christiane VITETTA : 04.74.88.18.41

Les Foulées du Pas'sage - Running et course à pied :

Frédéric CHAUT-SARRAZIN : 07.71.62.47.45

Rando Amitié Le Passage - Marche et Randonnées :

Madeleine LIGABUE : 04.74.97.59.68

USCP - Club de Football :

Jérôme VALLON : 04.74.88.14.94

Horaires de tonte

Pour le confort et le bien être de chacun, nous vous rappelons ci-dessous, les horaires à respecter pour la tonte ou plus généralement, pour les activités avec nuisances sonores. Néanmoins, le dialogue entre voisins doit être privilégié dans tous les cas, notamment lors de contraintes personnelles (temps, météo, ...) et la réalisation de travaux ou une manifestation de nature exceptionnelle.

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Rappel sur notre Commune

PRIMEUR : Le vendredi sur la Place du Village, de 7h30 à 12h00, Philippe MAGNIN vous propose des fruits et légumes de saison.

PIZZA : Sur le parking du stade, le vendredi de 17h00 à 21h00, Kiki Pizz' vous propose une gamme variée de pizza à emporter (06.07.65.67.14).

TAXI : Jean Michel et Sandra Taxi (06.24.57.03.73) assure tout transport.

ESSAIM D'ABEILLES : pour la capture d'essaim d'abeilles sur notre commune, ou la destruction de nid de guêpes ou de frelons, vous devez contacter M. René Saint Pierre (06.12.86.12.48) régulateur nommé par le syndicat d'apiculture de l'Isère (ne pas contacter les pompiers).

Dates à retenir

Mairie

Fermeture annuelle du 3 août au 24 août 2015 inclus.
En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire.

Festivités

Samedi 4 juillet : Jeux d'été + feu d'artifice organisés par le Comité des fêtes, l'amicale boules, les foulées du Pas'sage et la Gym détente.

Samedi 22 et dimanche 23 août : Concours départemental d'élevage à Biol.

Samedi 26 septembre : Randonnée pédestre semi-nocturne organisée par le Comité des Fêtes.

Samedi 4 octobre : Vente de brioches par l'A.S.P. Basket.

Dimanche 18 octobre : Repas des classes en 0 et 5 organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 6 novembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

Dimanche 8 novembre : Manifestation de la FNACA à Saint Ondras.

Mardi 10 novembre : Soirée Choucroute de La Paroisse à Le Passage.

Mercredi 11 novembre : Commémoration du 100^e anniversaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Dimanche 15 novembre : Repas de l'Amitié organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Samedi 21 novembre : Vente de calendriers USCP.

Samedi 5 décembre : Vente de sapins parking du stade par Les foulées du Pas'sage et Loto du Sou des Ecoles.

Déchets

Déchèteries : Nouveaux horaires à compter du 1^{er} juillet 2015 – mise en place des horaires d'été (29 mars – 25 octobre) et d'hiver (26 octobre – 27 mars).

	Fitilieu Lieudit Tapon		La Chapelle de la Tour Le Plateau		St Jean de Soudain ZI du Chapelier		Panissage ZI Galandière	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Lundi	14h – 18h	14h – 17h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	14h – 18h	14h – 17h
Mardi	9h – 12h	9h – 12h	FERME	FERME	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	FERME	FERME
Mercredi	14h – 18h	14h – 17h	14h – 18h	14h – 17h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h 14h – 18h	14h – 17h
Jeudi	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	FERME	FERME	FERME	FERME
Vendredi	14h – 18h	14h – 17h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	14h – 18h	14h – 17h
Samedi	9h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	9h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	9h – 18h	9h – 12h 14h – 17h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 17h